

## Comité technique de la Caisse des Écoles du 15<sup>e</sup>

Lundi 4 octobre 2021

### Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Maire et Président de la Caisse des Écoles, Mesdames, Messieurs,

Lors du comité technique du 10 mai 2021, la **CFTC** avait une nouvelle fois exprimé son attente de disposer des documents en amont des réunions préparatoires pour pouvoir les étudier sérieusement, mieux travailler en réunion et préparer correctement les dossiers qui sont soumis à notre examen. **Nous réitérons aujourd'hui notre demande de pouvoir disposer des documents imprimés via l'envoi par la pochette au moins huit jours avant toute réunion préparatoire à un comité technique ou à un CHSCT.**

**La CFTC veut aussi attirer l'attention sur la situation des effectifs de la Caisse.** Même si l'administration de la Caisse essaie d'améliorer les choses, la situation demeure très préoccupante. **Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, plus de 20 postes fixes toujours vacants ! Et combien d'autres postes sans agents pour cause de maladie, de congés maternité, de congés parentaux et de congés annuels pris sur des jours de classe !** Au total sans doute 60, 70 voire parfois 80 agents absents de façon ponctuelle sur un total de 280 agents à l'effectif réglementaire soit entre **20 % et 30% d'absences sur certains jours !** Cela rappelle malheureusement la situation de janvier 2019 où d'un seul coup la suppression des intérimaires avait entraîné une dégradation insupportable du service. Cela fait déjà trois rentrées consécutives que cette situation de sous-effectif perdure ! La bonne volonté des agents est poussée à bout ! Pourquoi cet acharnement à ne pas recruter suffisamment ? Ne laissons pas le climat se détériorer davantage. **Faudra-t-il un nouveau mouvement social pour se faire entendre et faire avancer les choses ?**

**La CFTC espère, Monsieur le Maire, que vous entendrez notre appel, que des embauches auront rapidement lieu et qu'à terme sera enfin créée une équipe de volantes pour répondre aux besoins ponctuels !**

**Et sur d'autres points, il faut aussi avancer :** plusieurs lave-vaisselles en panne depuis la rentrée scolaire ! Un centre de cuisson scolaire sans seconde depuis deux ans alors qu'il sert plus de 650 couverts ! Des monte-charges en panne dont un à Brancion depuis quatre ans ! Des secondes stagiaires pas toujours positionnées dans les cantines qui en auraient besoin. Veut-on encore enlever des postes et à terme supprimer la liaison chaude à laquelle la **CFTC** est attachée pour la qualité des repas et donc le bien des enfants ? Les agents titulaires sont passés agents Ville : quand auront-ils leur carte professionnelle ? ...

Pour ce qui relève des dossiers soumis aujourd'hui à notre avis, **la CFTC accueille favorablement la mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA).** **La CFTC demande à nouveau, comme c'est déjà le cas à la Ville de Paris, que la progression annuelle de l'IFSE soit assurée par l'intégration de 75% du CIA dans les mensualités de l'année suivante.** Cela permettrait une revalorisation minimale des rémunérations chaque année alors que le gel du point d'indice depuis 2010 a fait perdre plus de 10% de pouvoir d'achat aux agents publics. **La CFTC demande que le 1<sup>er</sup> versement du CIA ait lieu en décembre de cette année** et que 25% restants du CIA de l'année N soient, **comme pour la Ville**, versés sur le CIA de l'année N+1 garantissant ainsi un minima annuel.

Merci de votre attention.

Les représentantes élues **CFTC** des personnels de la Caisse des Écoles du 15<sup>e</sup>  
Laurence COZETTE et Rose-Marie DANIEL

